



Le 7 juillet dernier, l'heure était au soulagement. Nous pouvons nous féliciter de la forte mobilisation des travailleur·euses de nos secteurs, partout en France et notamment à l'occasion du Festival d'Avignon, qui a contribué à empêcher l'extrême droite d'accéder au pouvoir. Mais la lutte est loin d'être terminée.

L'extrême droite n'a jamais été aussi forte dans notre pays et compte aujourd'hui 143 député·es à l'Assemblée nationale.

Elle reste un danger imminent, y compris pour nos professions. Plus que jamais, le combat contre l'extrême droite et ses idées doit rester une de nos priorités.

Le contexte politique actuel reste inédit et inquiétant. Malgré l'échec cinglant de son parti dans les urnes aux élections européennes et législatives, le Président Macron a choisi de ne pas reconnaître sa défaite électorale et la victoire du Nouveau Front Populaire. Son choix de nommer au poste de Premier ministre Michel Barnier, néo-libéral convaincu et aux positions dures sur l'immigration est un signal donné à la droite et l'extrême droite au mépris des principes démocratiques.

Comme pendant le mouvement contre la réforme des retraites où nous étions des millions dans la rue, le Président n'écoute personne à part lui-même. Il est l'artisan principal de cette crise politique sidérante. Car la situation économique du pays n'en demeure pas moins préoccupante avec un déficit public qui se creuse et le refus de nombreux partis de trouver des recettes nouvelles en taxant le capital.

C'est dans ce contexte politique et économique tendu que pèsent sur nos secteurs de nouvelles menaces de coupes budgétaires et pour l'audiovisuel public le risque de ne pas trouver de financement adéquat et pérenne après la suppression de la contribution à l'audiovisuel public par Emmanuel Macron. L'emploi de milliers de salarié·es, intermittent·es et permanent·es est menacé. La CGT Spectacle va continuer à œuvrer ces prochaines semaines en intersyndicale pour construire un rapport de force et défendre nos professions. Sur le plan social, même si nous pouvons nous féliciter de la suspension de la réforme d'assurance chômage qui aurait, si elle avait été mise en place, précarisé davantage les chômeur·euses du régime général, l'accord professionnel unanime du 27 octobre 2023 qui prévoit des améliorations indispensables pour les droits des intermittent·es n'a toujours pas été pris en compte. La proposition de loi sur la continuité de revenus des artistes auteur·rices est quant à elle en suspens avec la recomposition de l'Assemblée nationale. Les salarié·es intermittent·es sont toujours discriminé·es dans leur accès au droit aux arrêts de travail. Les enseignant·es artistiques sont toujours déconsidéré·es et sous-payé·es. Les dangers que l'Intelligence artificielle fait peser tant sur l'emploi que sur la sincérité du débat public ne sont pas pris en charge.

Si nous voulons améliorer nos conditions d'existence et vivre de nos métiers, nous devons être en mesure de continuer à construire et amplifier les mobilisations de demain. Le calendrier, étant incertain et n'étant pas à l'abri de mauvaises surprises, nous devons nous tenir prêt·es à réagir à tous les scénarios.

Ainsi, la Fédération CGT spectacle appelle dès aujourd'hui à rejoindre les mobilisations, les actions, les initiatives qui ont lieu et qui auront lieu partout en France dans les prochaines semaines.

Partout où cela est possible, soyons présent·es.

Organisons des AG et des agoras. Restons visibles et uni·es.

Continuons, d'avancer dans l'unité et d'œuvrer pour celle-ci.

Nous avons quelques semaines pour que la journée de mobilisation du 1<sup>er</sup> octobre à l'appel de l'intersyndicale soit le point de départ d'une grande mobilisation et puisse être vecteur de changement pour le monde du travail.

Nous avons les moyens de changer les choses. Alors soyons les acteur·ices de ce changement !

Paris, le 6 septembre 2024

### Les manifestations en France du samedi 07 septembre

Agen - 11h Devant la Préfecture / Place Armand Fallières	Figeac - 16h Devant la Sous-Préfecture
Aix-en-Provence - 18h Place de la Rotonde	Foix - 10h30 Halles aux grains
Ajaccio - 10h Devant la Préfecture	Gap - 14h Devant la Préfecture
Albertville - 14h Devant la mairie	Grenoble - 18h Place Félix Poulat
Albi - 11h Devant la Préfecture	Guéret - 15h Devant la Préfecture
Alès - 11h Devant la Sous-Préfecture	Jonzac - 14h30 Jardin Public, Square Leclerc
Amiens - 14h Place de l'Hôtel de Ville	La Roche-sur-Yon - 10h Devant la Préfecture
Angers - 14h Place du Ralliement	La Rochelle - 10h30 Parvis de la gare
Angoulême - 15h Parvis de la gare	La Tour-du-Pin - 10h Place du Champs de Mars
Annecy - 14h Devant la Préfecture	Laval - 10h Place du 11 Novembre
Arras - 15h Devant la Préfecture	Le Havre - 14h Devant l'université, cours de la République
Auch - 11h Place de la Libération	Le Mans - 10h Devant la Préfecture
Autun - 11h Devant la Sous-Préfecture	Le Puy-en-Velay - 10h Place des droits de l'Homme
Auxerre - 11h Place Surugue	Lille - 18h30 Place de la République
Avignon - 14h30 Cours Jean Jaurès	Limoges - 14h Place de la République
Bagnols-sur-Cèze - 10h Place Mallet	Lodève - 10h Devant la sous-préfecture
Bastia - 10h Devant la Préfecture	Lons-le-Saunier - 14h30 Parc des Bains
Bayonne - 11h Place de la liberté	Lyon - 15h Place Bellecour
Belfort - 11h Devant la Préfecture	Manosque - 17h Porte de la Saunerie
Bergerac - 11h Devant le Palais de Justice	Marmande - 14h Place Clémenceau
Besançon - 15h Place de la Révolution	Marseille - 14h Porte d'Aix
Bordeaux - 11h Place de la Victoire	Mende - 11h Place du foirail
Boulogne-sur-Mer - 11h Devant le Théâtre Monsigny	Metz - 10h Place de la République
Bourg-en-Bresse - 14h Champ de foire (du côté de l'amphi)	Montauban - 9h30 Place Lalaque
Bourges - 15h Devant la Préfecture du Cher	Montbard - 18h Devant la Sous-Préfecture
Brest - 14h Place de la Liberté	Montbéliard - 14h30 Parvis de la gare
Bédarieux - 11h Sur les marches de la Mairie	Montpellier - 18h Préfecture de Montpellier
Béziers - 11h Devant la Sous-Préfecture	Montélimar - 10h Parvis de la Médiathèque
Caen - 14h Phenix Université Campus 1	Morlaix - 15h Place des Otages
Cahors - 10h30 Devant la Préfecture	Moulins - 14h30 Place de l'Allier
Calais - 15h Devant le Théâtre, Place Albert 1 <sup>er</sup>	Mulhouse - 14h Place de la Bourse
Carcassonne - 9h Portail des Jacobins, rue Courtejaire	Muret - 11h Place Léon Blum
Chambéry - 11h Parc du Verney	Mâcon - 14h30 Devant la Préfecture
Charleville-Mézières - 14h30 Devant la statue de Charles de Gonzague	Nancy - 15h Place Simone Veil
Chartres - 16h Place des Halles	Nanterre - 13h Esplanade de la gare Nanterre Préfecture
Châteauroux, 17h30 Belle-Isle	Nantes - 10h30 Devant la Préfecture de Loire-Atlantique
Clermont-Ferrand, 11h Place de Jaude	Narbonne - 10h Devant la Sous-Préfecture
Coutances - 10h30 Place Saint-Nicolas	Nevers - 11h Devant les grilles de la préfecture, square de la Résistance
Creil - 10h30 Place du marché	Nice - 10h Place Garibaldi
Dieppe - 11h Fontaine du Quai Henri IV	Niort - 11h Devant la Préfecture
Digne-les-Bains - 10h30 Devant la Préfecture	Nîmes - 12h Devant la Préfecture
Dijon - 18h Place Darcy	Orléans - 11h Devant la Préfecture
Draguignan - 14h Devant la sous-préfecture	Paris - 14h Bastille
Dreux - 11h Devant la Sous-Préfecture	Pau - 11h Place Verdun
Epinal - 14h Devant la Préfecture	Perpignan - 14h Devant la Préfecture

Poitiers - 14h Devant la mairie de Poitiers, Place du Maréchal Leclerc  
Privas - 15h Devant la Préfecture de l'Ardèche  
Périgueux - 11h Devant le Palais de Justice  
Quimper - 14h Place de la Résistance  
Redon - 10h30 Place du Parlement  
Reims - 14h Devant la Fontaine de la Solidarité  
Rennes - 15h Place Charles de Gaulle  
Rodez - 10h30 Devant la Préfecture de l'Aveyron  
Rouen - 15h30 Place de l'Hôtel de Ville  
Saint-Brieuc - 14h Place Duguesclin  
Saint-Dié-des-Vosges - 10h Devant la Sous-Préfecture  
Saint-Etienne - 16h Le Clapier, 2 boulevard Pierre-Mendès-France  
Saint-Genis-Pouilly (01) - 10h Devant le Centre Jean Monnet  
Saint-Lô - 11h Parvis de La Source – Médiathèque

Saint-Nazaire - 11h Place des droits de l'Homme et du citoyen  
Saint-Omer - 11h Devant la Sous-Préfecture  
Saint-Quentin - 15h Devant la Sous-Préfecture  
Saintes - 10h Devant le Palais de Justice  
Strasbourg - 14h30 Place Kléber  
Tarbes - 11h Place Verdun  
Thonon-les-Bains - 11h Place des Arts  
Toulon - 10h En bas du cours Lafayette  
Toulouse - 16h Métro Jean Jaurès  
Tours - 15h Place Jean Jaurès  
Troyes - 14h Place de l'Hôtel de Ville  
Tulle - 11h Devant la Cathédrale  
Ussel - 11h Place Voltaire  
Vannes - 18h Devant la Préfecture du Morbihan  
Vendôme - 10h30 Devant la Sous-Préfecture  
Verdun - 11h Pied du Monument de la Victoire, rue Mazel  
Vesoul - 9h30 Place de la République  
Villefranche-sur-Saône - 11h Place des Arts